



## Comment évaluer les programmes et épreuves ?

Toute réécriture des programmes scolaires et des épreuves d'examen ne peut être réussie qu'à condition de s'appuyer sur un bilan sérieux de l'existant. Les SES constituent à cet égard un contre-exemple instructif, puisque la première version du dernier programme de première (2011) a été publiée après 3 réunions du groupe d'experts, en appliquant le principe de la « feuille blanche », c'est-à-dire en faisant fi de plus de 40 ans d'histoire scolaire et d'expériences pédagogiques dans les classes.

En matière de bilan des programmes, l'APSES bénéficie d'une certaine expérience, ayant réalisé dans les dernières années 4 consultations sur les programmes de la seconde au lycée<sup>1</sup>, afin de pallier l'absence de bilan *a priori* ou *a posteriori* réalisé par l'institution.

Il nous semble que l'horizon premier de tout bilan doit être centré sur les élèves, c'est-à-dire sur leurs apprentissages réels (leur maîtrise des concepts, des modes de raisonnement, des méthodes de la discipline), la véritable contribution des contenus d'enseignement à la culture commune et à la réduction des inégalités sociales de réussite scolaire.

Les propositions qui suivent sont à considérer comme des pistes soumises au débat, s'agissant d'inventer une méthode qui pour l'essentiel n'a jamais été mise en application.

### Quel pilotage du bilan ?

En tant qu'organe indépendant, le CSP apparaît le mieux placé pour piloter le bilan des programmes et épreuves. A cet effet, il en confierait la réalisation au nouveau groupe d'experts, qui aurait la charge d'en proposer la forme, d'en organiser le dépouillement et de recueillir les contributions des diverses parties prenantes. Afin que ce bilan soit véritablement un bilan partagé, il convient en effet que les différentes parties prenantes à la redéfinition des programmes et épreuves y soient étroitement associées.

### Quelle(s) forme(s) pour le bilan ?

Il n'est pas certain qu'il existe un modèle unique pouvant s'appliquer à chaque discipline scolaire en matière d'évaluation des programmes et épreuves. Les propositions suivantes nous semblent cependant pouvoir être adaptables, sous une forme ou sous une autre, à de nombreuses disciplines.

#### S'appuyer sur les recherches existantes et solliciter les contributions des divers acteurs concernés

Le groupe chargé du bilan des programmes et épreuves devra naturellement s'appuyer sur les recherches en éducation qui auront pu être menées, notamment celles qui prennent appui sur les pratiques réelles en classe, sur les contenus des copies d'examen ou sur les résultats des élèves à ces

---

<sup>1</sup> [Résultats](#) de l'enquête APSES sur le programme de terminale de 2002, samedi 13 novembre 2010  
[Résultats](#) de l'enquête APSES sur l'enseignement du nouveau programme de 2<sup>nde</sup>, lundi 4 juillet 2011  
[Résultats](#) de l'enquête sur le nouveau programme de première, vendredi 13 juillet 2012  
[Résultats](#) de l'enquête en ligne sur l'allègement des programmes de terminale  
jeudi 20 décembre 2012

épreuves. Dans un certain nombre de disciplines cependant de telles recherches sont au mieux lacunaires, au pire absentes. Il conviendrait donc de relancer un processus de recherche sur les apprentissages réels des élèves, dans la continuité des travaux qui étaient auparavant menés par l'INRP par exemple.

Pour autant, un certain nombre d'organisations peuvent justifier d'expériences de l'application des programmes et épreuves (corps d'inspection, représentants d'enseignants - syndicaux et associatifs -, représentants des parents et élèves, représentants de l'enseignement supérieur, etc.). Solliciter leurs contributions et leur permettre d'être auditionnés s'avère donc nécessaire.

#### Un questionnaire à destination des enseignants pour l'ensemble des programmes de chaque cycle

Afin de recueillir l'avis des enseignants, et donc laisser s'exprimer les professionnels sur l'objet de leurs missions, la mise en ligne d'un questionnaire individuel s'avère probablement la solution la plus adaptée. Elle doit cependant être doublée de temps de concertation collectifs, par exemple des demi-journées de concertation au niveau d'un bassin d'enseignement.

En fonction des problématiques propres à chaque discipline, ce questionnaire pourrait combiner des questions ouvertes et des questions fermées, dans les domaines suivants :

- Finalités des programmes et épreuves, et contribution à la culture commune
- Degré de traitement des programmes (chapitres traités de manière complète ou partielle) et de préparation aux épreuves
- Difficultés de mise en œuvre des programmes et épreuves
- Degré d'intérêt des/pour les élèves des programmes et épreuves
- Manques ou parties superflues
- Cohérence interne (au sein de l'année et sur l'ensemble du cycle) et externe (lien avec les autres disciplines, l'enseignement supérieur, etc.) des programmes et épreuves
- Suggestions d'amélioration

Il est souhaitable de trouver un juste équilibre entre une taille de questionnaire raisonnable et un degré d'approfondissement des réponses qui permette une véritable analyse. Ainsi on pourrait prévoir une répartition des questions entre les académies.

Le bilan ferait ensuite l'objet d'une synthèse publique incluant les noms des personnes ayant participé à son élaboration, comme cela a été le cas pour la consultation sur les programmes de l'école primaire. On peut imaginer que les réponses complètes des répondants soient également accessibles dès lors qu'elles auront été anonymées.